



HAL
open science

Gaz à effet de serre : ne cédon pas sur les objectifs

Patrick Criqui, Alain Grandjean

► **To cite this version:**

Patrick Criqui, Alain Grandjean. Gaz à effet de serre : ne cédon pas sur les objectifs. 2007. halshs-00188848

HAL Id: halshs-00188848

<https://shs.hal.science/halshs-00188848>

Submitted on 23 Nov 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Facteur 4 : entre scénarios inacceptables et scénarios inatteignables

P. Criqui (économiste CNRS, Université de Grenoble)

A. Grandjean (économiste, société Capitalisme durable)

pour La Tribune, octobre 2007

La division par quatre des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 est inscrite dans la loi programme des orientations de la politique énergétique du 13 juillet 2005 (loi POPE). C'est un point de repère incontournable pour les politiques énergie-climat en France. Or des extraits du rapport Syrota pour le Centre d'Analyse Stratégique viennent remettre en cause ce point de repère, et ce au nom du réalisme : seule une réduction par deux serait possible dans les quarante prochaines années. Dans la foulée, les tenants du Facteur 4, pour nombreux qu'ils soient, sont renvoyés du côté des ayatollahs de l'écologie et autres ennemis de la croissance (La Tribune, 10 octobre 2007).

Rappelons tout d'abord que si les émissions mondiales ne sont pas stabilisées à l'horizon 2020-2030, puis ramenées en 2050 bien en dessous du niveau 1990, alors le monde connaîtra un véritable changement d'ère climatique, porteur de dommages humains et de coûts économiques considérables, comme l'a montré le Rapport Stern et plus récemment celui de Morgan-Stanley. D'autre part, à l'intérieur d'un budget très serré pour les émissions mondiales, il faudra à l'évidence laisser une place pour une augmentation, modérée, des émissions dans les pays émergents et moins avancés. La réduction de 60 à 80 % des émissions dans les pays industrialisés s'impose alors, dans une arithmétique rigoureusement fondée et que l'on ne peut de ce fait contourner. Certes, cette réduction peut sembler aujourd'hui difficilement atteignable, mais tout autre scénario apparaîtra rapidement inacceptable. Elle est d'ailleurs acceptée par le rapport Syrota, mais au niveau global européen !

On pourrait penser que l'avis exprimé dans ce rapport s'inscrit précisément dans le contexte de la négociation européenne sur la répartition des efforts entre pays. En effet, en termes de tonnes de CO₂ par habitant, la France est déjà un bon élève. Ne devrait-elle pas alors réduire ses émissions moins que les autres ? Malheureusement cette argumentation n'est pas opératoire. Les discussions en cours, très concrètes, portent sur l'horizon 2020 et non sur les projections à l'horizon 2050. Le débat n'est donc pas là. En revanche, la France, qui va prochainement présider l'Union européenne à un moment crucial des négociations internationales sur le climat, doit accroître sa crédibilité. Elle ne le fera qu'en donnant le cap, en montrant son ambition et, par ses décisions concrètes, sa détermination. C'est cela et cela seulement qui compte aujourd'hui.

Au fond en contestant le Facteur 4, le rapport fait surtout preuve d'une bien excessive modestie, ou plutôt d'un manque de confiance, en sous-estimant a priori la capacité de nos sociétés à innover. Qui pouvait prévoir il y a 40 ans les évolutions massives qu'ont connu depuis nos modes de production et de consommation ? Un seul exemple : le rapport Syrota n'intègre pas, dans les leviers de « décarbonisation » de notre économie, la possibilité du captage-stockage du CO₂. Certes la faisabilité du déploiement à une échelle industrielle de cette technologie

n'est pas prouvée aujourd'hui. Mais qui peut affirmer qu'elle ne sera pas opérationnelle en 2050 ? Qui peut affirmer aujourd'hui qu'il n'y aura pas d'autres ruptures technologiques majeures dans d'autres secteurs, convergeant toutes vers l'atteinte d'un objectif déterminant pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants ?

Où est alors le réalisme ? Dans le fait de baisser les bras dès le début en présumant l'incapacité de notre société à faire face à un défi majeur ? Ou plutôt dans la prise en compte lucide du champ des contraintes, dans l'identification d'objectifs clairs permettant d'assurer la convergence des anticipations des acteurs économiques et dans l'investissement massif pour l'innovation dans les technologies et comportements de la société post-carbone ? Est-il vraiment irréaliste de favoriser la création d'emplois et le redéploiement de capitaux dans les métiers de demain ?

Il est certain que si nous ne visons pas le Facteur 4 nous en serons très loin en 2050. Plus nous aurons tenté de déployer cet objectif mobilisateur dans tous les secteurs d'activité économique, pour tous les produits que nous consommons, pour tous les matériaux et équipements que nous produisons et plus au contraire nous pourrons nous en rapprocher. Personne n'étant à l'évidence capable de prédire le chiffre exact de nos réductions d'émission, la polémique amorcée ces derniers jours apparaît comme un faux débat. Malheureusement, elle est aussi démobilisatrice et c'est là que réside le risque majeur.